

RCO54 CONNEXIONS INTERMODALES NOUVELLES OU MODERNISÉES

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	PO 2021-2027 CP 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	3.2	Mettre en place et développer une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques au niveau national, régional et local, y compris en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière
MESURE(S)	13	Mobilité locale et régionale durable
CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de réalisation	
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Moins développée En transition	
UTILISÉ DANS FTJ	NON	
INDICATEUR CE	OUI	

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	CONNEXIONS INTERMODALES – NOUVELLES OU MODERNISÉES
UNITÉ DE MESURE	Nombre de connexions intermodales
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	S.O.
EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	S.O.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	S.O.
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	<p>Nombre de connexions intermodales (noeuds) nouvelles ou modernisées qui facilitent l'utilisation de différents moyens de transport pour le transport de passagers.</p> <p>La même connexion n'est pas comptée deux fois dans le cas où deux ou plusieurs améliorations ont eu lieu à des moments différents.</p>
MÉTHODE DE CALCUL	Objectif 2024 : estimation du nombre de connexions intermodales nouvelles ou modernisées au 31/12/2024.

	Objectif 2029 : estimation du nombre de connexions intermodales nouvelles ou modernisées au 31/12/2029.
	Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné : comptabilisation du nombre de connexions intermodales nouvelles ou modernisées à la date de rapportage.
	<p><u>Points d'attention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La valeur de l'objectif 2029 cumule la valeur de l'objectif 2024 et les prévisions de réalisation entre 2024 et 2029. • La valeur de l'indicateur "réalisé" se calcule une fois le projet finalisé. • La valeur de l'indicateur "réalisé" reprend la valeur de ce qui a été réalisé depuis la finalisation du projet jusqu'à la date de rapportage. • Dans le cas d'un mobipôle, on compte le nombre de réalisations concrètes au sein du mobipôle (par exemple, si un parking pour voitures partagées et un parking pour vélos partagés sont envisagés, il faudra comptabiliser 2). • Les aires de parking peuvent être reprises comme connexions intermodales. • Les gares ferroviaires ne sont pas prises en compte.
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
FRÉQUENCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Semestrielle